

Élections cantonales - 20 et 27 mars 2011

CANTON DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE



Léon PRIVAT

Candidat

Ancien chef d'entreprise retraité

Anne LEPORE

Remplaçante

Agent Immobilier

RÉUNIONS PUBLIQUES

Loubajac : Vendredi 11 mars 20 h. 30
(salle des fêtes)

Barlest : Mardi 15 mars 20 h. 30
(salle des fêtes)

Peyrouse : Mercredi 16 mars 20 h. 30
(salle des fêtes)

S^t-Pé-de-Bigorre : Vendredi 18 mars 20 h. 30
(salle des fêtes)

EDITORIAL

Mon engagement au service de la collectivité ne date pas d'aujourd'hui mais de 1989 année où j'ai été élu à la Mairie d'Adé comme Maire Adjoint aux finances jusqu'en 2001 date à laquelle j'ai dû renoncer à me représenter, l'Entreprise que j'ai créée en 1990 étant devenue trop importante, il m'était impossible de mener les deux activités de front.

Aujourd'hui jeune retraité, j'ai accepté à la demande de Bruno Lepore et de quelques amis, de me présenter devant les électeurs pour briguer le mandat de Conseiller Général du Canton de Saint Pé de Bigorre.

Homme de terrain et de convictions, j'ai toujours été à l'écoute des gens, tant dans mes fonctions dans l'associatif où je suis actuellement Président du Club de Rugby de Saint-Pé après avoir été Président Délégué du FCL XV, que dans mes fonctions d'élu et de Chef d'Entreprise. Une des plus grandes qualités d'un élu et d'un chef d'entreprise étant de savoir écouter.

A ce sujet, si je suis élu j'expérimenterai l'idée d'une permanence mensuelle dans chaque village pour déterminer si cela correspond à un besoin.

Ma disponibilité actuelle fait que je pourrai m'investir à fond pour servir les intérêts du Canton et de sa population, fort de mon expérience d'Elu et de Chef d'Entreprise, libre de tout engagement politique.

LE ROLE DU CONSEILLER GENERAL ET SON DEVENIR

LE ROLE

Le Conseiller Général est essentiellement un accompagnateur des Maires et des Communes du Canton, il ne peut être en aucun cas porteur d'un projet pour les Communes, il est le relais des Maires pour les demandes de subventions liées aux différents projets et l'activation éventuelle des services du Conseil Général.

Si le Conseiller Général est le Conseiller d'un canton, il est surtout, ne l'oublions pas, le Conseiller du Département et à ce titre, il est associé aux compétences du département qui sont les suivantes :

Solidarité départementale	pour 49,80 % du budget 2011
Infrastructures routes	pour 13,66 % du budget 2011
Développement local	pour 10,01 % du budget 2011
Education	pour 4,22 % du budget 2011
Transports	pour 3,62 % du budget 2011
Sécurité	pour 3,22 % du budget 2011
Culture et Sport	pour 2,90 % du budget 2011

Les moyens généraux (6,30 %) et la dette (6,27 %) complètent les dépenses budgétaires 2011 à 318,092 millions d'Euros.

Le Conseiller Général est un Grand Electeur qui élit les Sénateurs.

LE DEVENIR

Les Conseillers Généraux élus au mois de Mars 2011 le seront pour 3 ans.

En effet, la Réforme des collectivités territoriales verra en 2014 l'élection de Conseillers Territoriaux qui siègeront au Département et à la Région. Ils remplaceront les Conseillers Généraux et les Conseillers Régionaux.

Les cantons seront remodelés en fonction des seuils de population requis pour les nouveaux cantons et il est probable que le Canton de Saint Pé sera rattaché à ceux de Lourdes Est et Lourdes Ouest.



QUELQUES PARTICULARITES ET DIFFICULTES DU CANTON DE SAINT PE DE BIGORRE



Le canton est l'un des plus petits du département mais il a surtout la particularité d'être partagé en deux vallées : la vallée de l'Ousse et la vallée du Gave de Pau.

Le chef lieu Saint Pé et sa commune voisine Peyrouse, entretiennent des relations de proximité qui se traduisent par exemple par un assainissement collectif commun, mais aussi une vie associative, scolaire ou sportive assez intimement liées.

Le Conseiller Général de ce petit canton doit donc faire un effort particulier pour assurer le lien entre les deux vallées.

Si vous m'accordez votre confiance, j'assurerai ce lien indispensable et permanent.

LES ACTIONS QUE J'ENTENDS MENER SI JE SUIS ELU

AMELIORER LE CADRE DE VIE

En aidant les Maires dans leurs efforts visant à améliorer la voirie communale, l'aménagement d'espaces de loisirs, la mise en valeur et l'embellissement de leurs villages. Mais également sécuriser la traversée des villages par les routes départementales.

Si je suis élu, **je m'engage à organiser dès l'automne 2011** une réflexion avec l'ensemble des administrations et collectivités concernées. Ce problème concerne crucialement l'ensemble de nos quatre communes.

La qualité de vie passe aussi par la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager, la pratique des sports et loisirs, la détente, la randonnée... la propreté des villages, la suppression des nuisances, la mise à disposition de locaux pour les Clubs et Associations.

Je proposerai aux Maires d'avoir une réflexion sur ce sujet afin d'envisager des actions concrètes.

Ne pourrait-on pas essayer de mutualiser les moyens avec les communes voisines : Lestelle, Saint Pé de Bigorre, Montaut et Peyrouse, Loubajac – Barlest et Poueyferré ?

ŒUVRER POUR MAINTENIR LES PETITS COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITE

Devant la disparition des petits commerces et services de proximité, il y a lieu de s'alarmer et agir pour conserver ceux qui sont encore là et inciter à la création de nouvelles installations.

Si je suis élu, je me battrai pour soutenir les commerces et l'artisanat, le maintien du bureau de Poste à Saint Pé de Bigorre ainsi que le distributeur de billets et le bureau du Crédit Agricole, les services sociaux, la distribution de repas à domicile, le Cabinet Médical, la pharmacie, le Cabinet de Kiné, la Dentiste, les Salons de Coiffure, etc...

Les services d'aide à la personne seront également une de mes préoccupations essentielles car il faut que les collectivités soutiennent nos compatriotes les plus fragiles et ceux qui sont dans le besoin.

MAINTENIR UNE AGRICULTURE DYNAMIQUE

Les agriculteurs doivent être présents dans la vie publique locale et consultés systématiquement lorsque des projets concernent le foncier à valeur agricole.

Si je suis élu, je demanderai à siéger à la Commission Agricole du Conseil Général pour mieux défendre le monde rural encore vivant dans notre Canton.

Comme par le passé, le Conseil Général devra aider l'agriculture dans sa difficile mutation.



ETRE VIGILANT SUR LE TOURISME LUDIQUE

Comme Bruno LÉPORE, je m'opposerai aux réintroductions d'ours dans les Pyrénées car c'est la vie pastorale de nos montagnes qui est menacée et donc l'équilibre actuel. Nos montagnes doivent être vivantes, accessibles, accueillantes.

A quoi bon avoir voulu la plus grande Réserve Volontaire Régionale « Pibeste-Aouilhet » si on ne peut pas y conduire des activités pastorales, des stages de découverte ou y admirer les sites, la faune, la flore, y cueillir des champignons et y chasser ?

Il faut travailler à la mise en valeur de cette Réserve en harmonie avec toutes les composantes concernées (Chasseurs, Randonneurs, Agriculteurs, etc...)



INCITER LES JEUNES DU CANTON A CREER LEUR PROPRE ACTIVITE

Notre Canton ne doit pas devenir la banlieue dortoir de Lourdes, mais doit s'ouvrir aux activités de production et de services. Je sais de quoi je parle, je l'ai fait moi-même.

Nous avons déjà de jeunes entrepreneurs dynamiques dans les métiers du bâtiment : menuisiers, peintres, charpentier, maçons, métalliers, électriciens, plombiers, chauffagistes, informaticiens, paysagistes, multiservices, édification d'échafaudages, etc...

Il y a certainement d'autres créneaux à exploiter pour créer des emplois sur place, dans la future zone artisanale de Saint Pé de Bigorre et ailleurs...

Le site désaffecté de l'ancien séminaire de Saint Pé de Bigorre pourrait se prêter à cette réflexion.

Si je suis élu, je proposerai aux Maires de travailler sur ce thème, en relation avec le Comité Départemental de Développement économique dépendant du Conseil Général, sans oublier d'associer la Région et la Communauté de Communes du Pays de Lourdes qui est la collectivité compétente en matière de développement économique.

SOUTENIR DES PROJETS POUR LES COMMUNES DU CANTON

BARLEST

Aménagement et embellissement de la traverse du village, Implantation de quelques habitations nouvelles et rénovation de la voirie.

LOUBAJAC

Construction du réseau d'Assainissement, Aire de jeu pour les enfants. Engager une réflexion sur le problème du débordement de l'Ousse. La sécurisation de la sortie du lotissement Marqui.

PEYROUSE

Défense incendie et Voirie. Sécurisation de la traversée du village ; Aménagement de la Salle des Fêtes.

SAINT-PE-DE-BIGORRE

Relance du Conseil Régional et de la SNCF pour la desserte quotidienne de Saint-Pé de Bigorre. Engager une réflexion sur l'avenir de la Maison LIAS, le devenir de l'Hôtel des Pyrénées et de l'ancien séminaire. Réflexion également sur la traversée de Saint-Pé de Bigorre au-delà de son aménagement, avec l'idée de prolonger jusqu'à Lourdes la voie rapide venant de Pau, qui s'arrête pour l'instant à Igon.

LES ASSOCIATIONS

Etant moi-même Président du club de Rugby de Saint Pé de Bigorre, je m'engage à soutenir les associations dans leurs projets et leurs démarches, sachant que le manque de locaux pour exercer leur passion se fait cruellement sentir.

Je m'efforcerai d'établir éventuellement un lien entre ces associations et le tissu économique du canton.

ECOLE ET EDUCATION

Naturellement les problèmes liés à l'école et à l'éducation m'interpellent.

La reconstruction annoncée de l'Ecole de Saint Pé de Bigorre, si elle peut se justifier, relève des compétences de la Communauté de Communes du pays de Lourdes.

Il s'agit ici d'engager une réflexion sur une reconstruction ou un réaménagement, et surtout de prendre en compte dans cette réflexion, l'Ecole privée Sainte Elisabeth.

De même, il me paraît important de recenser le besoin éventuel de crèches sur le Canton.



LE SOUTIEN DU CONSEILLER GENERAL SORTANT, BRUNO LEPORE

Je demande aux électeurs du Canton d'être attentifs aux propositions faites par l'ensemble des candidats. Le Conseiller Général représente les intérêts du canton auprès de l'Assemblée Départementale. Il est l'interlocuteur des Maires et de la population pour les affaires relevant des compétences assumées par le Département : affaires sociales, personnes âgées, subventions aux Communes et aux particuliers, routes, transports scolaires, etc... Le Conseiller Général concourt à la gestion du département et à l'orientation de son action. Léon PRIVAT « enfant de Saint Pé » a apporté les preuves de son attachement à ses racines natales. C'est un homme qui a la volonté et les compétences pour relever les défis qui se présentent au Canton. Il est abordable, sincère, généreux et libre de tout lien politique. Il a les atouts pour être un bon Conseiller Général.

Bruno LEPORE

LE SOUTIEN DU MAIRE DE TARBES, GÉRARD TRÉMÈGE

Je connais Léon Privat depuis de nombreuses années et l'apprécie particulièrement. Il est dynamique, compétent et déterminé. Il a réussi dans son entreprise, il réussira sur le canton. Il est des vôtres puisqu' enfant de saint-Pé.

Il a le sens du dialogue et de l'action.

Il a toutes les qualités pour recueillir votre soutien.

Gérard TRÉMÈGE

*Je vous remercie de lui
accorder votre confiance.*